

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

(en k€)	2024	2023
Ventes de marchandises	14 098 408	13 451 794
Production vendue de services	1 226 379	1 166 834
Production vendue de prestations diverses		
Chiffre d'affaires net	15 324 787	14 618 628
Production stockée		
Production immobilisée	6 044	4 800
Subventions d'exploitation	0	8
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	38 461	32 952
Autres produits	19 100	24 660
Produits d'exploitation	15 388 392	14 681 048
Coût d'achat des marchandises vendues	13 913 172	13 292 633
Achats de marchandises	13 936 887	13 250 602
Variation de stocks de marchandises	-23 715	42 031
Consommations en provenance des tiers	1 153 977	1 095 352
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)	1	124
Variation de stocks d'approvisionnements	-	
Autres achats et charges externes	1 153 976	1 095 228
Impôts, taxes et versements assimilés	30 535	29 367
Charges de personnel	210 732	201 718
Salaires et traitements	129 435	125 820
Charges sociales	81 297	75 898
Dotations aux amortissements et provisions	38 805	33 064
- sur immobilisations	4 086	3 486
- sur actif circulant	5 968	6 315
- pour risques et charges	28 751	23 263
Autres charges d'exploitation	37 541	21 946
Charges d'exploitation	15 384 762	14 674 080
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 630	6 968

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (SUITE)

(en k€)	2024	2023
Résultat d'exploitation	3 630	6 968
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Produits financiers	23 062	19 629
Produits financiers de participation	11 690	9 938
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 328	779
Autres intérêts et produits assimilés	8 438	6 977
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 606	1 935
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	25 397	26 249
Dotations aux amortissements et provisions	1 626	-
Intérêts et charges assimilés	23 767	26 249
Intérêts et charges assimilés	4	
Résultat financier	-2 335	-6 620
Résultat courant avant impôts	1 295	348
Produits exceptionnels	3 179	8 879
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370	705
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 809	8 174
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	3 898	8 951
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 744	115
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 154	8 836
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements		
Résultat exceptionnel	-719	-72
Participation des salariés		-
Impôts sur les bénéfices	88	-248
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	488	524

Présentation de Coopérative U

Coopérative U est une société anonyme coopérative d'achats en commun de commerçants détaillants à capital variable dont les statuts relèvent de la loi du 11 juillet 1972.

Coopérative U emploie 2490 salariés au 31 décembre 2024 et réalise un chiffre d'affaires net global de 15 324 786 950 € contre 14 618 627 451 € en 2023.

Faits marquants de l'exercice 2024

Changement de nom : U Enseigne devient « Coopérative U »

En mai 2024, à l'occasion de son 130^e anniversaire, U Enseigne a officiellement changé de nom pour devenir « Coopérative U ». Ce changement vise à réaffirmer son modèle coopératif, mettant en avant des valeurs d'agilité, de solidarité et de durabilité. Les enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile conservent leur nom.

Fin du partenariat avec les centrales européennes Epic et Everest

En septembre 2024, Coopérative U a décidé de quitter les centrales d'achat européennes Everest et Epic, qu'elle avait rejointes en octobre 2022. Cette décision a entraîné un renforcement de l'organisation en interne, en prévision de la campagne de négociations 2025.

Performances économiques solides

Malgré un contexte économique où les Français restent particulièrement attentifs à leur pouvoir d'achat, Coopérative U, quatrième distributeur alimentaire en France, a enregistré une hausse de 4,81 % de ses ventes de marchandises atteignant 14,1 milliards d'euros. Le réseau s'est agrandi de plus de 100 000 mètres carrés commerciaux, franchissant le cap des 1 800 magasins.

Le groupe a également investi 1 milliard d'euros en 2024 : 550 millions pour la rénovation des magasins et 450 millions pour les outils collectifs, la logistique et les systèmes d'information.

Ralliement du groupe Schiever

En mars 2024, le groupe familial Schiever, auparavant partenaire d'Auchan, a signé un accord pour rejoindre Coopérative U à compter de 2025. Schiever apporte avec lui 13 hypermarchés, 115 supermarchés et plus de 200 magasins de proximité en France, ainsi qu'une présence à l'international. Cette adhésion renforce la présence de Coopérative U, notamment dans le quart nord-est de la France.

Objectif CAP 15

Coopérative U se donne pour objectif d'atteindre les 15% de part de marché d'ici à 2030. L'enseigne a ainsi présenté devant les Associés réunis en Congrès le projet stratégique et les nombreux chantiers internes collectifs et multidimensionnels pour le mener à bien. Ils visent à accroître la performance des magasins, et agir sur de nombreux leviers, comme le prix, l'offre, l'expérience client, le maillage territorial de la Coopérative, sa logistique, son informatique ou ses ressources humaines notamment.

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2024 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants. La société applique le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture qui a comme conséquence le reclassement du résultat des opérations de change en comptes d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PGC 2014 et aux principes comptables généralement admis et intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de un à cinq ans,
- de coûts de marques relatifs à la création des emballages des Produits U et amortis sur une durée de trois ans,
- d'autres marques de fabrique et de commerce ne faisant l'objet d'aucun amortissement,
- de la valorisation du savoir-faire objet de l'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017 et non amorti.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers). La valeur brute du savoir-faire correspond à la valeur du traité d'apport.

Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de la valorisation des marques et savoir-faire des Centrales régionales lors de l'apport de leur branche commerciale à la Coopérative U. La juste valeur des marques et savoir-faire des Centrales régionales a été déterminée par l'application d'une méthode relevant de l'approche intrinsèque et à titre secondaire par l'application d'une méthode relevant de l'approche analogique :

- Méthode des superprofits (méthode intrinsèque privilégiée) : la valeur de la marque correspond à une fraction de la valeur actuelle des superprofits générés par les actifs incorporels ne figurant pas au bilan agrégé du Groupement U. La valeur des superprofits annuels est déterminée par différence entre le résultat effectivement attendu de l'activité et le résultat théorique qui serait obtenu en considérant une rentabilité des capitaux propres égale au coût du capital.
- Méthode des redevances de marché (méthode analogique, à titre de test de cohérence) : comparaison entre le taux de redevance implicite induit par la valeur estimée par la méthode des superprofits et des taux de redevance de marché observés pour des activités comparables. Ces actifs ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Certaines immobilisations sont décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composants est appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées comme suit :

- structure,
- aménagements terrains,
- couverture,
- agencements locaux,
- installations froid.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise et non plus sur la durée d'usage selon le mode linéaire soit :

- Constructions
 - structure 25 ans
 - aménagements terrains 25 ans
 - couverture..... 20 ans
 - agencements locaux.....10 ans
 - installations froid.....15 ans
- Matériel et outillage 5 à 7 ans
- Racks 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel textile et bazar 10 ans
- Agencements et aménagements 5 à 10 ans
- Installations techniques..... 4 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 10 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée.

La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et autres titres immobilisés dont ceux apportés dans le cadre de l'opération d'Apport Partiel d'Actif de 2017 pour un montant réévalué de 261 711 884 €.

Titres de participation

La valeur brute correspond aux coûts historiques d'acquisition, augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux comptes courants sur les participations.

Ces créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement de ces créances et selon la méthode décidée décrite ci-dessus pour les titres de participation.

Autres titres immobilisés

Les titres des sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché Associé de la Coopérative sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de la Coopérative, car le Groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

La valeur brute du poste «Autres titres immobilisés» correspond aux coûts historiques d'acquisition augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial, selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

La Coopérative est détentrice de titres dans des Sociétés Civiles Immobilières (SCI) non soumises à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence les résultats de ces sociétés sont répartis entre les différents Associés et imputés directement dans le résultat fiscal de la Coopérative.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautions, et aux comptes courants sur les autres titres immobilisés. Ces autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de leur valeur actuelle, valeur déterminée selon la méthode de valorisation utilisée au niveau du Groupement U et décrite ci-dessus.

Stocks

Stocks de matières premières et d'approvisionnement

Le stock de matières premières et d'approvisionnement correspond au stock de : fournitures informatiques, fournitures d'imprimerie, pièces détachées. Ces stocks sont évalués au coût de revient suivant la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au coût de revient suivant la méthode du PMP prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires tels que les frais de transport sur achat, de douanes et les taxes parafiscales.

Les escomptes de règlement viennent en déduction du coût d'achat.

Les remises reçues des fournisseurs sont intégrées dans la valeur brute des stocks comme suit :

- les ristournes inconditionnelles sont intégrées systématiquement,
- les ristournes conditionnelles ne sont intégrées que lorsqu'il est certain que les conditions d'octroi, prévues contractuellement, sont atteintes.

Les stocks de marchandises détenus en monnaie étrangère sont valorisés à un coût interne qui correspond par campagne, à la moyenne des couvertures négociées pour la réalisation de ces achats.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée.

La valeur de réalisation est déterminée selon plusieurs critères : produits non reconduits sur les cadenciers, produits non conformes à la législation mis au rebut, date limite de vente déterminée en fonction de la date limite de consommation, reliquats de stocks des opérations commerciales passées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice.

Autres créances

Le poste autres créances comprend notamment les ristournes à recevoir des fournisseurs, évaluées en fonction des conditions en vigueur à la date de clôture.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Le cas échéant une provision pour dépréciation égale à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle est effectuée.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres a été estimée en faisant application de la méthode FIFO.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises a été converti au cours de la devise à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en des instruments financiers utilisant dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Enseigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaires.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises,
- ne pas être en position spéculative.

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90% sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en «Charges d'intérêts»),
- le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.

Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Cette rubrique comprend la prime d'apport constatée lors de l'opération d'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017, minorée des frais (principalement honoraires de notaires) relatifs à cette opération en application de la méthode préférentielle.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, existante à la date de clôture des comptes, qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente pour l'entreprise et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée (avis CNC 00-01 sur les passifs).

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2024 correspondent à :

- la provision pour litiges commerciaux,
- la provision pour contentieux sociaux,
- la provision pour médailles du travail,
- la provision relative aux indemnités de départ à la retraite,
- la provision relative aux risques Associés.

Indemnités de départ à la retraite

La charge afférente aux indemnités à verser aux employés lors de leur départ à la retraite est constatée lors de leur versement.

Néanmoins, depuis le 1^{er} janvier 2000, pour faire face à ces charges futures, la société a souscrit des conventions d'assurances collectives et, à ce titre, possède des actifs de couverture.

Le montant des engagements en matière de pensions et de retraites a été comptabilisé selon la méthode préférentielle conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°R03-R.01.

En l'absence d'accord d'entreprise sur ce thème, les droits ont été calculés sur la base des conditions prévues par la convention collective.

Hypothèses de calcul des indemnités de départ en retraite

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Age de départ en retraite	Taux plein après réforme	Taux plein après réforme
Taux d'actualisation	3,38%	3,17%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	3,00%	3,50%
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société
Table de mortalité	TVTD 2018-2020	TVTD 2017-2019
Taux de charges sociales	Réel par collègue	Réel par collègue
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collègues	Départs volontaires pour tous les collègues

Ainsi au 31 décembre 2024, le montant total des engagements s'élève à 23 597 722 €. Le montant total des engagements comptabilisés est de 25 725 286 €.

Les sociétés du Groupement U ont adopté la méthode du «corridor» prévue par la recommandation CNC citée ci-dessus, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle du personnel, les écarts actuariels excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs de régime.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en K€) :

En K€	2024	2023
Montant de l'engagement de clôture	23 598	24 292
Charge comptabilisée dans le compte de résultat	408	1 131
Ecarts actuariels non comptabilisés	(8 612)	(7 251)
Durée d'activité moyenne résiduelle	13,43	16,97

Médailles du travail

La comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail a été rendue obligatoire par la recommandation CNC 2003-R.01 C du 1er avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement 2006-06 sur les passifs.

L'accord relatif à la rémunération signé le 18 octobre 2018 a fixé les modalités d'attribution et les montants de la gratification attribuée.

La provision pour médailles du travail relative aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise à la date de clôture de l'exercice s'élève à 1 734 139 € au 31 décembre 2024.

En application de l'accord précité et des hypothèses de calcul ci-dessous, la Société a constaté une dotation aux provisions de 3 415 € sur l'exercice.

Annexe aux comptes annuels

Hypothèses de calcul des indemnités de médailles du travail Le calcul de ces engagements a pour hypothèses au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Age de départ en retraite	Taux plein après réforme	Taux plein après réforme
Taux d'actualisation	3,18%	3,08%
Taux d'inflation	Néant	Néant
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société
Table de mortalité	TVTD 2018-2020	TVTD 2017-2019
Taux de charges sociales	0,00%	0,00%
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques

Autres dettes

Le poste autres dettes comprend principalement le montant des avoirs à établir aux Associés.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires marchandises est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools et des ventes directes.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et des risques attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend les cotisations et prestations facturées aux Associés. Les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement. Les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées.

Achats de marchandises

La Société comptabilise le montant total des ristournes en diminution du montant des achats de marchandises.

Transfert de charges

Les transferts de charges comptabilisés sur l'exercice 2024 concernent essentiellement le traitement des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Coopérative U est la société mère du groupe fiscal qu'elle forme avec les sociétés suivantes :

- SCI Franquimmo,
- SAS U Logistique,
- SARL SEMM,
- SARL Portim,
- SAS U Etablissement de paiement,
- SAS Sipanor
- SCI Atlasimmo

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- la société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées et constatées en résultat chez la société mère,
- en cas de déficit les sociétés filiales reçoivent de la société mère à titre définitif, une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit.

En l'absence d'intégration fiscale la société mère aurait supporté une charge d'impôt de 1 844 K€.

Avec l'effet de l'intégration fiscale cette charge s'établit à 1 822 K€.

La Coopérative a obtenu en février 2020 l'agrément de l'Administration fiscale pour le report sur ses résultats propres des déficits transférés dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actifs des branches d'activité des Centrales Régionales Système U en 2017.

Le montant total des déficits transférés s'élève à : 104 399 461 euros.

La Coopérative dispose ainsi de déficits reportables d'un montant de 42 158 K€ au 31 décembre 2024.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (ACTIF)

ACTIF (en k€)	BRUT au 31/12/24	Dépréciations et amortissements	NET au 31/12/24	NET au 31/12/23
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 318 721	5 216	1 313 505	1 308 828
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	237 255		237 255	237 461
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 458	790	2 668	2 724
Constructions	23 329	14 187	9 142	9 690
Matériels et outillages	808	786	22	25
Autres immobilisations corporelles	15 203	12 127	3 076	3 479
Immobilisations en cours	5 461		5 461	463
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-		-	5
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Titres de participations	464 303	14 768	449 535	444 161
Créances rattachées à des participations	-		-	-
Autres titres immobilisés	53 274	2 850	50 424	50 936
Prêts	3 594	1 803	1 791	59 206
Autres immobilisations financières	11 664	2 443	9 221	18 954
Actif immobilisé	2 137 070	54 971	2 082 099	2 135 933
Stocks matières premières et autres approvisionnements	-		-	-
En-cours de production de biens	-		-	-
Stocks de marchandises	608 374	12 049	596 325	564 794
Avances et acomptes versés sur commandes	23 594		23 594	7 843
Créances clients et comptes rattachés	1 718 694	11 139	1 707 555	1 643 345
Autres créances d'exploitation	619 005	31 353	587 652	357 454
Capital souscrit et appelé non versé	-			
Valeurs mobilières de placements	178 415		178 415	127 915
Disponibilités	6 732		6 732	18 693
Charges constatées d'avance	5 299		5 299	4 419
Actif circulant	3 160 113	54 541	3 105 572	2 724 463
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	117		117	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 297 300	109 512	5 187 789	4 860 396

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (PASSIF)

PASSIF (en k€)	Au 31/12/24	Au 31/12/23
Capital social	712 019	113
Prime de fusion	1 204 331	1 975 136
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)	-	-
Réserve légale	11	11
Réserve statutaire, contractuelle	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	4 844	4 844
Report à nouveau	956	433
Résultat de l'exercice	488	523
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	1 922 649	1 981 060
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	97 212	95 314
Provisions pour charges	33 825	33 587
Provisions pour risques et charges	131 037	128 901
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	253 022	132 338
Emprunts et dettes financières divers	228 865	224 964
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 140 892	1 943 912
Dettes fiscales et sociales	156 478	152 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412	127
Autres dettes d'exploitation	292 651	250 020
Produits constatés d'avance	61 782	46 358
Dettes	3 134 102	2 750 408
Ecart de conversion passif	2	27
TOTAL GÉNÉRAL	5 187 789	4 860 396

COOPERATIVE U

Société Anonyme Coopérative à capital variable
Siège social : 20 rue d'Arcueil
Parc Tertiaire ICADE - Bâtiment Montréal
94150 RUNGIS
304 602 956 RCS CRETEIL

**EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE MIXTE DU 24 JUIN 2025**

*Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
soumise et adoptée par l'assemblée générale mixte du 24 juin 2025*

(...)

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 487 577,55 euros en totalité au compte "Report à Nouveau".

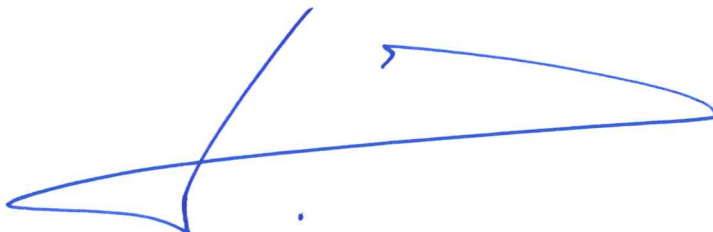
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

*Monsieur Dominique SCHELCHER
Président Directeur Général*



COOPERATIVE U

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

PricewaterhouseCoopers Audit
Société de commissariat aux comptes
inscrite la Compagnie Régionale de
Versailles et du Centre

Immeuble Elipsys
8 Rue des Trente Six Ponts - CS 57757
31077 Toulouse Cedex 04
S.A.S au capital de 2 510 460 €
672 006 483 RCS Nanterre

Deloitte & Associés
Société de Commissariat aux Comptes
inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
et du Centre

6, Place de la Pyramide
92908 Paris-la-Défense Cedex

S.A.S au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale
Coopérative U
Parc Tertiaire ICADE
20, rue d'Arcueil
94533 RUNGIS CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Coopérative U relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse et Paris-La Défense, le 3 juin 2025

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Bertrand Cuq
Associé

Deloitte & Associés



Bénédicte Sabadie
Associée

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (ACTIF)

ACTIF (en k€)	BRUT au 31/12/24	Dépréciations et amortissements	NET au 31/12/24	NET au 31/12/23
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	1 318 721	5 216	1 313 505	1 308 828
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	237 255		237 255	237 461
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 458	790	2 668	2 724
Constructions	23 329	14 187	9 142	9 690
Matériels et outillages	808	786	22	25
Autres immobilisations corporelles	15 203	12 127	3 076	3 479
Immobilisations en cours	5 461		5 461	463
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-		-	5
Immobilisations financières				
Participations par mise en équivalence				
Titres de participations	464 303	14 768	449 535	444 161
Créances rattachées à des participations	-		-	-
Autres titres immobilisés	53 274	2 850	50 424	50 936
Prêts	3 594	1 803	1 791	59 206
Autres immobilisations financières	11 664	2 443	9 221	18 954
Actif immobilisé	2 137 070	54 971	2 082 099	2 135 933
Stocks matières premières et autres approvisionnements	-		-	-
En-cours de production de biens	-		-	-
Stocks de marchandises	608 374	12 049	596 325	564 794
Avances et acomptes versés sur commandes	23 594		23 594	7 843
Créances clients et comptes rattachés	1 718 694	11 139	1 707 555	1 643 345
Autres créances d'exploitation	619 005	31 353	587 652	357 454
Capital souscrit et appelé non versé	-			
Valeurs mobilières de placements	178 415		178 415	127 915
Disponibilités	6 732		6 732	18 693
Charges constatées d'avance	5 299		5 299	4 419
Actif circulant	3 160 113	54 541	3 105 572	2 724 463
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	117		117	-
TOTAL GÉNÉRAL	5 297 300	109 512	5 187 789	4 860 396

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024 (PASSIF)

PASSIF (en k€)	Au 31/12/24	Au 31/12/23
Capital social	712 019	113
Prime de fusion	1 204 331	1 975 136
Ecart de réévaluation (dont écart de mise en équivalence)	-	-
Réserve légale	11	11
Réserve statutaire, contractuelle	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	4 844	4 844
Report à nouveau	956	433
Résultat de l'exercice	488	523
Provisions réglementées	-	-
Capitaux propres	1 922 649	1 981 060
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	97 212	95 314
Provisions pour charges	33 825	33 587
Provisions pour risques et charges	131 037	128 901
Dettes financières		
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	253 022	132 338
Emprunts et dettes financières divers	228 865	224 964
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 140 892	1 943 912
Dettes fiscales et sociales	156 478	152 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	412	127
Autres dettes d'exploitation	292 651	250 020
Produits constatés d'avance	61 782	46 358
Dettes	3 134 102	2 750 408
Ecart de conversion passif	2	27
TOTAL GÉNÉRAL	5 187 789	4 860 396

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024

(en k€)	2024	2023
Ventes de marchandises	14 098 408	13 451 794
Production vendue de services	1 226 379	1 166 834
Production vendue de prestations diverses		
Chiffre d'affaires net	15 324 787	14 618 628
Production stockée		
Production immobilisée	6 044	4 800
Subventions d'exploitation	0	8
Reprises amortissements-provisions, transferts de charges	38461	32 952
Autres produits	19100	24 660
Produits d'exploitation	15 388 392	14 681 048
Coût d'achat des marchandises vendues	13 913 172	13 292 633
Achats de marchandises	13 936 887	13 250 602
Variation de stocks de marchandises	-23 715	42 031
Consommations en provenance des tiers	1 153 977	1 095 352
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douanes)	1	124
Variation de stocks d'approvisionnements	-	
Autres achats et charges externes	1 153 976	1 095 228
Impôts, taxes et versements assimilés	30 535	29 367
Charges de personnel	210 732	201 718
Salaires et traitements	129 435	125 820
Charges sociales	81 297	75 898
Dotations aux amortissements et provisions	38 805	33 064
- sur immobilisations	4 086	3 486
- sur actif circulant	5 968	6 315
- pour risques et charges	28 751	23 263
Autres charges d'exploitation	37 541	21 946
Charges d'exploitation	15 384 762	14 674 080
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 630	6 968

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2024 (SUITE)

(en k€)	2024	2023
Résultat d'exploitation	3 630	6 968
Opération en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0
Produits financiers	23 062	19 629
Produits financiers de participation	11 690	9 938
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 328	779
Autres intérêts et produits assimilés	8 438	6 977
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 606	1 935
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières	25 397	26 249
Dotations aux amortissements et provisions	1 626	-
Intérêts et charges assimilés	23 767	26 249
Intérêts et charges assimilés	4	
Résultat financier	-2 335	-6 620
Résultat courant avant impôts	1 295	348
Produits exceptionnels	3 179	8 879
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	370	705
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 809	8 174
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Charges exceptionnelles	3 898	8 951
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 744	115
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 154	8 836
Dotations exceptionnelles aux provisions et amortissements		
Résultat exceptionnel	-719	-72
Participation des salariés		-
Impôts sur les bénéfices	88	-248
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	488	524

Présentation de Coopérative U

Coopérative U est une société anonyme coopérative d'achats en commun de commerçants détaillants à capital variable dont les statuts relèvent de la loi du 11 juillet 1972.

Coopérative U emploie 2490 salariés au 31 décembre 2024 et réalise un chiffre d'affaires net global de 15 324 786 950 € contre 14 618 627 451 € en 2023.

Faits marquants de l'exercice 2024

Changement de nom : U Enseigne devient « Coopérative U »

En mai 2024, à l'occasion de son 130^e anniversaire, U Enseigne a officiellement changé de nom pour devenir « Coopérative U ». Ce changement vise à réaffirmer son modèle coopératif, mettant en avant des valeurs d'agilité, de solidarité et de durabilité. Les enseignes Hyper U, Super U, U Express et Utile conservent leur nom.

Fin du partenariat avec les centrales européennes Epic et Everest

En septembre 2024, Coopérative U a décidé de quitter les centrales d'achat européennes Everest et Epic, qu'elle avait rejointes en octobre 2022. Cette décision a entraîné un renforcement de l'organisation en interne, en prévision de la campagne de négociations 2025.

Performances économiques solides

Malgré un contexte économique où les Français restent particulièrement attentifs à leur pouvoir d'achat, Coopérative U, quatrième distributeur alimentaire en France, a enregistré une hausse de 4,81 % de ses ventes de marchandises atteignant 14,1 milliards d'euros. Le réseau s'est agrandi de plus de 100 000 mètres carrés commerciaux, franchissant le cap des 1 800 magasins.

Le groupe a également investi 1 milliard d'euros en 2024 : 550 millions pour la rénovation des magasins et 450 millions pour les outils collectifs, la logistique et les systèmes d'information.

Ralliement du groupe Schiever

En mars 2024, le groupe familial Schiever, auparavant partenaire d'Auchan, a signé un accord pour rejoindre Coopérative U à compter de 2025. Schiever apporte avec lui 13 hypermarchés, 115 supermarchés et plus de 200 magasins de proximité en France, ainsi qu'une présence à l'international. Cette adhésion renforce la présence de Coopérative U, notamment dans le quart nord-est de la France.

Objectif CAP 15

Coopérative U se donne pour objectif d'atteindre les 15% de part de marché d'ici à 2030. L'enseigne a ainsi présenté devant les Associés réunis en Congrès le projet stratégique et les nombreux chantiers internes collectifs et multidimensionnels pour le mener à bien. Ils visent à accroître la performance des magasins, et agir sur de nombreux leviers, comme le prix, l'offre, l'expérience client, le maillage territorial de la Coopérative, sa logistique, son informatique ou ses ressources humaines notamment.

Evènements postérieurs à la clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2024 de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son activité.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis suivant les prescriptions du plan comptable général 2014 en faisant application des règles comptables spécifiques applicables aux sociétés coopératives de commerçants détaillants. La société applique le règlement ANC n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture qui a comme conséquence le reclassement du résultat des opérations de change en comptes d'exploitation.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables,
- non compensation,
- intangibilité du bilan d'ouverture, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthodes d'évaluation et règles de présentation

Les comptes sont établis conformément au PGC 2014 et aux principes comptables généralement admis et intègrent les changements résultant de la mise en œuvre des règlements CRC 02-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et CRC 04-06 (Règlements sur les Actifs) sur la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs depuis l'exercice clos le 31 décembre 2005.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de logiciels évalués à leur coût d'acquisition et amortis sur une durée de un à cinq ans,
- de coûts de marques relatifs à la création des emballages des Produits U et amortis sur une durée de trois ans,
- d'autres marques de fabrique et de commerce ne faisant l'objet d'aucun amortissement,
- de la valorisation du savoir-faire objet de l'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017 et non amorti.

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers). La valeur brute du savoir-faire correspond à la valeur du traité d'apport.

Ces immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de la valorisation des marques et savoir-faire des Centrales régionales lors de l'apport de leur branche commerciale à la Coopérative U. La juste valeur des marques et savoir-faire des Centrales régionales a été déterminée par l'application d'une méthode relevant de l'approche intrinsèque et à titre secondaire par l'application d'une méthode relevant de l'approche analogique :

- Méthode des superprofits (méthode intrinsèque privilégiée) : la valeur de la marque correspond à une fraction de la valeur actuelle des superprofits générés par les actifs incorporels ne figurant pas au bilan agrégé du Groupement U. La valeur des superprofits annuels est déterminée par différence entre le résultat effectivement attendu de l'activité et le résultat théorique qui serait obtenu en considérant une rentabilité des capitaux propres égale au coût du capital.
- Méthode des redevances de marché (méthode analogique, à titre de test de cohérence) : comparaison entre le taux de redevance implicite induit par la valeur estimée par la méthode des superprofits et des taux de redevance de marché observés pour des activités comparables. Ces actifs ne sont pas amortis.

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée. La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations corporelles

La valeur brute correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine de la Coopérative (prix d'achat et frais accessoires, hors frais financiers).

Certaines immobilisations sont décomposées en composants et structure (composant principal) qui sont identifiés distinctement en tant qu'immobilisations amortissables sur une durée d'utilisation propre à chacun d'eux.

La méthode par composants est appliquée dans l'entreprise sur les constructions qui sont décomposées comme suit :

- structure,
- aménagements terrains,
- couverture,
- agencements locaux,
- installations froid.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont amorties sur la durée d'utilisation du bien dans l'entreprise et non plus sur la durée d'usage selon le mode linéaire soit :

- Constructions
 - structure 25 ans
 - aménagements terrains 25 ans
 - couverture..... 20 ans
 - agencements locaux.....10 ans
 - installations froid.....15 ans
- Matériel et outillage 5 à 7 ans
- Racks 10 ans
- Matériel de transport 5 ans
- Matériel textile et bazar 10 ans
- Agencements et aménagements 5 à 10 ans
- Installations techniques..... 4 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 10 ans
- Matériel de bureau 5 à 10 ans
- Mobilier de bureau 5 à 10 ans

Lorsque la valeur nette comptable d'une immobilisation est supérieure à sa valeur actuelle (la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage) une dépréciation est constatée.

La valeur d'usage est appréciée notamment en fonction de la rentabilité estimée.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de participation, des créances rattachées aux titres de participation et autres titres immobilisés dont ceux apportés dans le cadre de l'opération d'Apport Partiel d'Actif de 2017 pour un montant réévalué de 261 711 884 €.

Titres de participation

La valeur brute correspond aux coûts historiques d'acquisition, augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations correspondent principalement aux comptes courants sur les participations.

Ces créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement de ces créances et selon la méthode décidée décrite ci-dessus pour les titres de participation.

Autres titres immobilisés

Les titres des sociétés ayant pour objet direct ou indirect l'exploitation d'un supermarché Associé de la Coopérative sont comptabilisés en autres titres immobilisés dans les comptes de la Coopérative, car le Groupement n'exerce pas un contrôle ou une influence notable sur les sociétés concernées.

La valeur brute du poste «Autres titres immobilisés» correspond aux coûts historiques d'acquisition augmentés des frais d'acquisition relatifs à ces titres.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Cette valeur actuelle est déterminée à l'issue du processus suivant :

- recherche d'indicateurs de perte de valeur par comparaison de la valeur nette comptable des titres avec la quote-part de situation nette revenant à l'associé,
- en cas d'indicateur de perte de valeur, mise en œuvre d'un test de dépréciation fondé sur une approche mixte combinant :
 - une évaluation des actifs immobiliers des participations en fonction de leur valeur locative tenant compte notamment du niveau d'activité du point de vente, capitalisée au taux de 8%, déduction faite des droits de mutation et frais d'actes estimés à 7%,
 - une évaluation des autres actifs économiques des participations et notamment du fonds commercial, selon l'approche par les flux de trésorerie actualisés (DCF).

La Coopérative est détentrice de titres dans des Sociétés Civiles Immobilières (SCI) non soumises à l'impôt sur les sociétés.

En conséquence les résultats de ces sociétés sont répartis entre les différents Associés et imputés directement dans le résultat fiscal de la Coopérative.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières correspondent aux dépôts et cautions, et aux comptes courants sur les autres titres immobilisés. Ces autres immobilisations financières sont inscrites à leur valeur nominale. Une provision est, le cas échéant, constituée pour tenir compte de leur valeur actuelle, valeur déterminée selon la méthode de valorisation utilisée au niveau du Groupement U et décrite ci-dessus.

Stocks

Stocks de matières premières et d'approvisionnement

Le stock de matières premières et d'approvisionnement correspond au stock de : fournitures informatiques, fournitures d'imprimerie, pièces détachées. Ces stocks sont évalués au coût de revient suivant la méthode du FIFO. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués au coût de revient suivant la méthode du PMP prix moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires tels que les frais de transport sur achat, de douanes et les taxes parafiscales.

Les escomptes de règlement viennent en déduction du coût d'achat.

Les remises reçues des fournisseurs sont intégrées dans la valeur brute des stocks comme suit :

- les ristournes inconditionnelles sont intégrées systématiquement,
- les ristournes conditionnelles ne sont intégrées que lorsqu'il est certain que les conditions d'octroi, prévues contractuellement, sont atteintes.

Les stocks de marchandises détenus en monnaie étrangère sont valorisés à un coût interne qui correspond par campagne, à la moyenne des couvertures négociées pour la réalisation de ces achats.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation est effectuée.

La valeur de réalisation est déterminée selon plusieurs critères : produits non reconduits sur les cadenciers, produits non conformes à la législation mis au rebut, date limite de vente déterminée en fonction de la date limite de consommation, reliquats de stocks des opérations commerciales passées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont inscrites à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées par voie de provision après appréciation, au cas par cas, du risque présenté par chaque débiteur et examen des difficultés susceptibles d'affecter le recouvrement des créances contentieuses.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont valorisées au taux de la devise à la clôture de l'exercice.

Autres créances

Le poste autres créances comprend notamment les ristournes à recevoir des fournisseurs, évaluées en fonction des conditions en vigueur à la date de clôture.

Valeurs mobilières de placement

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition, y compris les frais engagés pour leur acquisition.

Le cas échéant une provision pour dépréciation égale à la différence entre le coût d'acquisition et la valeur actuelle est effectuée.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres a été estimée en faisant application de la méthode FIFO.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, le solde des comptes bancaires en devises a été converti au cours de la devise à la clôture de l'exercice.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change (principalement USD), en des instruments financiers utilisant dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats d'achats à terme de devises et des achats de call européens (options).

Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture.

Le risque de change de la Coopérative U Enseigne porte sur les importations en devises étrangères (principalement en USD), de marchandises pour les activités Textile, Bazar, Achats non marchands et Alimentaires.

La stratégie de couverture de change suit un double principe :

- garantir un taux de change au service Import sur la base des projections d'achat de marchandises en devises,
- ne pas être en position spéculative.

Les achats de marchandises en devises sont couverts à 90% sur la base de l'estimation des besoins prévisionnels établis semestriellement par le service Import et communiquée à la Trésorerie.

Un tableau de suivi mensuel des écarts entre les prévisions et les réalisations des achats en devises permet de s'assurer que les besoins sont couverts. Ce suivi fait l'objet d'une analyse entre le service Import et la Trésorerie.

Ces opérations de couverture sont comptabilisées à échéance pour leur montant négocié.

Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

- le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en «Charges d'intérêts»),
- le résultat des contrats d'achats à terme de devises est reconnu dans le même compte que les achats de marchandises qu'ils permettent de couvrir.

Le report/déport sur les dérivés de change est comptabilisé en résultat lorsque les achats couverts correspondants sont comptabilisés.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Cette rubrique comprend la prime d'apport constatée lors de l'opération d'Apport Partiel d'Actif du 29 juin 2017, minorée des frais (principalement honoraires de notaires) relatifs à cette opération en application de la méthode préférentielle.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, existante à la date de clôture des comptes, qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie équivalente pour l'entreprise et qu'une estimation fiable du montant de l'obligation peut être effectuée (avis CNC 00-01 sur les passifs).

Les provisions pour risques et charges constituées au 31 décembre 2024 correspondent à :

- la provision pour litiges commerciaux,
- la provision pour contentieux sociaux,
- la provision pour médailles du travail,
- la provision relative aux indemnités de départ à la retraite,
- la provision relative aux risques Associés.

Indemnités de départ à la retraite

La charge afférente aux indemnités à verser aux employés lors de leur départ à la retraite est constatée lors de leur versement.

Néanmoins, depuis le 1^{er} janvier 2000, pour faire face à ces charges futures, la société a souscrit des conventions d'assurances collectives et, à ce titre, possède des actifs de couverture.

Le montant des engagements en matière de pensions et de retraites a été comptabilisé selon la méthode préférentielle conformément à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°R03-R.01.

En l'absence d'accord d'entreprise sur ce thème, les droits ont été calculés sur la base des conditions prévues par la convention collective.

Hypothèses de calcul des indemnités de départ en retraite

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Age de départ en retraite	Taux plein après réforme	Taux plein après réforme
Taux d'actualisation	3,38%	3,17%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	3,00%	3,50%
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société
Table de mortalité	TVTD 2018-2020	TVTD 2017-2019
Taux de charges sociales	Réel par collègue	Réel par collègue
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques
Modalités	Départs volontaires pour tous les collègues	Départs volontaires pour tous les collègues

Ainsi au 31 décembre 2024, le montant total des engagements s'élève à 23 597 722 €. Le montant total des engagements comptabilisés est de 25 725 286 €.

Les sociétés du Groupement U ont adopté la méthode du «corridor» prévue par la recommandation CNC citée ci-dessus, qui consiste à étaler, sur la durée d'activité moyenne résiduelle prévisionnelle du personnel, les écarts actuariels excédant 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement et la juste valeur des actifs de régime.

Avec la méthode du Corridor, les éléments ainsi comptabilisés ont été les suivants (en K€) :

En K€	2024	2023
Montant de l'engagement de clôture	23 598	24 292
Charge comptabilisée dans le compte de résultat	408	1 131
Ecart actuariels non comptabilisés	(8 612)	(7 251)
Durée d'activité moyenne résiduelle	13,43	16,97

Médailles du travail

La comptabilisation des engagements relatifs aux médailles du travail a été rendue obligatoire par la recommandation CNC 2003-R.01 C du 1er avril 2003, qui a explicitement placé les médailles du travail dans le champ d'application du règlement 2006-06 sur les passifs.

L'accord relatif à la rémunération signé le 18 octobre 2018 a fixé les modalités d'attribution et les montants de la gratification attribuée.

La provision pour médailles du travail relative aux versements probables liés aux salariés présents dans l'entreprise à la date de clôture de l'exercice s'élève à 1 734 139 € au 31 décembre 2024.

En application de l'accord précité et des hypothèses de calcul ci-dessous, la Société a constaté une dotation aux provisions de 3 415 € sur l'exercice.

Hypothèses de calcul des indemnités de médailles du travail
Le calcul de ces engagements a pour hypothèses au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Age de départ en retraite	Taux plein après réforme	Taux plein après réforme
Taux d'actualisation	3,18%	3,08%
Taux d'inflation	Néant	Néant
Taux de revalorisation des salaires (dont inflation)	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées	Approche différenciée entre cadres et non cadres en fonction des réalités constatées
Turnover (démissions)	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société	Selon statistiques adaptées à l'environnement de la Société
Table de mortalité	TVTD 2018-2020	TVTD 2017-2019
Taux de charges sociales	0,00%	0,00%
Périmètre	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques	CDI uniquement, exclusion des mandataires, sauf cas spécifiques

Autres dettes

Le poste autres dettes comprend principalement le montant des avoirs à établir aux Associés.

Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires marchandises est déterminé après exclusion des droits de circulation et de consommation sur les alcools et des ventes directes.

Le chiffre d'affaires généré par la vente de produits est constaté lors du transfert du titre de propriété et des risques attachés, dans la mesure où toutes les obligations contractuelles significatives ont été exécutées et où l'encaissement des créances correspondantes paraît raisonnablement certain.

Production vendue de services

La production vendue de services comprend les cotisations et prestations facturées aux Associés. Les cotisations sont facturées et comptabilisées périodiquement. Les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont réalisées.

Achats de marchandises

La Société comptabilise le montant total des ristournes en diminution du montant des achats de marchandises.

Transfert de charges

Les transferts de charges comptabilisés sur l'exercice 2024 concernent essentiellement le traitement des avantages en nature liés aux véhicules de fonction.

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la Coopérative U est la société mère du groupe fiscal qu'elle forme avec les sociétés suivantes :

- SCI Franquimmo,
- SAS U Logistique,
- SARL SEMM,
- SARL Portim,
- SAS U Etablissement de paiement,
- SAS Sipanor
- SCI Atlasimmo

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont comptabilisées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale,
- la société mère comptabilise la dette globale d'impôt vis-à-vis de l'Etat étant légalement seule redevable de l'impôt sur les sociétés et des contributions additionnelles,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées et constatées en résultat chez la société mère,
- en cas de déficit les sociétés filiales reçoivent de la société mère à titre définitif, une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés, immédiate ou potentielle, procurée à cette dernière par la prise en compte de ce déficit.

En l'absence d'intégration fiscale la société mère aurait supporté une charge d'impôt de 1 844 K€.

Avec l'effet de l'intégration fiscale cette charge s'établit à 1 822 K€.

La Coopérative a obtenu en février 2020 l'agrément de l'Administration fiscale pour le report sur ses résultats propres des déficits transférés dans le cadre de l'opération d'apport partiel d'actifs des branches d'activité des Centrales Régionales Système U en 2017.

Le montant total des déficits transférés s'élève à : 104 399 461 euros.

La Coopérative dispose ainsi de déficits reportables d'un montant de 42 158 K€ au 31 décembre 2024.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE 1

Etat des mouvements en valeur brute de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs brutes au 01/01/24	Acquisitions	Cessions et mises au rebut	Valeurs brutes au 31/12/24
Immobilisations				
Incorporelles	1 550 502	6 487	1 012	1 555 977
Corporelles	42 208	6 063	12	48 259
Financières	595 100	8 941	71 206	532 835
TOTAL	2 187 810	21 491	72 230	2 137 071

NOTE 2

Etat des amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé (en K€)

	Valeurs cumulées au 01/01/24	Dotations	Reprises	Virement compte à compte	Valeurs cumulées au 31/12/24
Amortissements					
Immobilisations incorporelles	4 213	2 006	1 003		5 216
Immobilisations corporelles	25 822	2 080	12		27 891
Dépréciations					0
Immobilisations financières	21 843	1 626	1 606		21 863
TOTAL	51 879	5 712	2 620	0	54 971
Dont dotations / reprises exploitation		4 086	1 015		
Dont dotations / reprises financières		1 626	1 606		
Dont dotations / reprises exceptionnelles					

NOTE 3

Variation des capitaux propres (en K€)

Le capital social est composé de 4 653 723 235 parts de 0,153 € de valeur nominale.
La variation des capitaux propres au cours de l'exercice s'analyse comme suit :

Montant au 31/12/2023	1 981 060
Augmentation de capital : souscriptions	770 805
Prime d'émission, de fusion, d'apport	(770 805)
Remboursement du capital et transferts de comptes	(58 898)
Provisions réglementées	
Résultat de l'exercice 2024	488
TOTAL AU 31/12/2024	1 922 649

NOTE 4

Etat de la composition du capital social (en nombre de titres)

Détenus par des personnes physiques	2
Détenus par des personnes morales	4 653 723 233
NOMBRE DE TITRES AU 31/12/2024	4 653 723 235

NOTE 5

Variation des dépréciations et provisions (en K€)

Les dépréciations d'actif circulant s'analysent comme suit :

	Montants au 31/12/23	Dotations	Reprises	Virement compte à compte	Montants au 31/12/24
Dépréciations					
- des immobilisations corporelles					
- des immobilisations financières	21 844	1 626	1 606		21 864
- des comptes courants	0				0
- des créances Associés	11 362	2 078	2 301		11 139
- des autres créances	27 480	3 872			31 352
- des stocks	19 864		7 816		12 049
TOTAL	80 551	7 576	11 722	0	76 405
Dont dotations / reprises exploitation		5 950	10 117		
Dont dotations / reprises financières		1 626	1 606		

Les provisions au passif s'analysent comme suit :

	Montants au 31/12/23	Dotations au cours de l'exercice	Reprises montants utilisés au cours de l'exercice	Virement compte à compte	Montants au 31/12/24
Provisions réglementées	0				0
Provisions pour litiges					
dont litige TAC	12 598		12 598		0
dont litige GRC	6 125				6 125
dont autres	3 594	747			4 341
Provisions pour risques Associés	16 178	1 752	2 158		15 772
Autres provisions	56 818	22 450	8 411		70 857
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	95 313	24 948	23 167	0	97 094
Provisions pour IFC	25 317	1 305	896		25 726
Provision pour impôts	6 539	2 377	2 551		6 366
Provisions médailles du travail	1 731	3			1 735
Autres provisions	0	117	0		117
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	33 588	3 803	3 447	0	33 943
Dont dotations / reprises exploitation		28 751	26 615		
Dont dotations / reprises financières		0			
Dont dotations / reprises exceptionnelles		0			

NOTE 6

Etat des échéances des créances (en K€)

	Montant brut au 31/12/24	Dont Moins de 1 an	Dont plus de 1 an
Prêts et dépôts	3 594		3 594
Créances rattachées à des participations	0		0
Autres immobilisations financières	11 664		11 664
Clients et comptes rattachés	1 718 694	1 718 694	0
Autres créances	619 005	619 005	0
Charges constatées d'avance	5 299	5 299	0
TOTAL	2 358 256	2 342 998	15 258

NOTE 7

Etat des échéances des dettes (en K€)

	Montants bruts	Moins de 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières ⁽¹⁾	252 122	252 122		
Concours bancaires	900	900		
Dettes financières diverses ⁽²⁾	228 865	15	228 850	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 140 892	2 140 892		
Dettes fiscales et sociales	156 478	156 478		
Dettes sur immobilisations	412	412		
Autres dettes d'exploitation	292 651	292 651		
Produits constatés d'avance	61 782	61 782		
TOTAL	3 134 102	2 905 252	228 850	0

⁽¹⁾ dont emprunts émis : 183 797 K€, dont emprunts remboursés : 180 015 K€.

⁽²⁾ dont Associés dépôt de garantie : 228 850 K€.

NOTE 8

Charges à payer à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des charges à payer incluses dans les postes du passif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/24
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 160
Emprunts et dettes financières diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 449
Dettes fiscales et sociales	85 243
Autres dettes :	
- Associés	194 446
- Divers	70 930
TOTAL	835 228

Les dettes fournisseurs sont composées d'achats de marchandises à hauteur de 225 487 K€, d'achats de frais généraux à hauteur de 44 077 K€, de reversements Associés à hauteur de 109 826 K€ et pour 103 724 K€ de factures à recevoir du Groupe et 332 K€ en fournisseurs divers

NOTE 9

Produits à recevoir à la fin de l'exercice (en K€)

La ventilation des produits à recevoir inclus dans les postes de l'actif du bilan est la suivante :

	Montants au 31/12/24
Clients Associés	54 572
Clients divers	75 536
Autres créances :	
- Fournisseurs	173 681
- Produits divers	0
- Intérêts placements à terme	3 139
TOTAL	306 928

Les créances relatives aux clients divers concernent pour 68 457 K€ les opérations PACI et Carte U.

NOTE 10

Etat des comptes de régularisation (en K€)

	Charges constatées d'avance	Produits constatés d'avance
Eléments d'exploitation	5 299	61 782
Eléments financiers		
Eléments exceptionnels		
TOTAL	5 299	61 782

Les produits constatés d'avance sont relatifs aux projets de développement et de plate forme digitale pour 48 702 K€.

NOTE 11

Ventilation du chiffre d'affaires (en K€)

	2024	2023
Ventes sur entrepôts	14 098 408	13 451 794
Prestations de service	1 226 379	1 166 834
Divers		
TOTAL	15 324 787	14 618 627

NOTE 12

Montant des opérations effectuées pour ordre et pour compte des Associés
inclues dans les postes de bilan (en K€)

	Montants Exercice 2024
Créances clients	82 934
Autres créances	119 937
Total actif	202 871
Dettes fournisseurs	0
Autres dettes	5 631
TOTAL	5 631

NOTE 13

Effectif moyen employé au cours de l'exercice

	2024	2023
Cadres	1 352	1 282
Agents de maîtrise	890	874
Employés	102	175
Alternants, contrats de professionnalisation	146	79
TOTAL	2 490	2 410

NOTE 14

Rémunérations allouées aux organes d'administration et de direction

Cette information n'est pas communiquée car sa publication conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

NOTE 15

Détail des charges et produits exceptionnels (en K€)

	2024	2023
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 744	115
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 154	8 836
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL	3 898	8 951
Produits exceptionnels sur opération de gestion	370	705
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 809	8 174
Reprise sur provisions et transferts de charges	0	0
TOTAL	3 179	8 879
Détail des charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 744	115
Pénalités fiscales	1	115
Rappel impôts	1 743	
Divers	0	0
Sur opérations en capital	2 154	8 836
Valeurs nettes comptables immobilisations incorporelles	9	985
Valeurs nettes comptables immobilisations corporelles	0	0
Valeurs nettes comptables immobilisations financières	2 144	7 851
Divers	0	0
Dotation aux amortissements et provisions	0	0
Dotation amortissements exceptionnels		
Dotation provisions litige TAC		
Dotation provisions risques & charges exceptionnelles		
TOTAL	3 898	8 951
Détail de produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	370	705
Divers	370	705
Sur opérations en capital	2 809	8 174
Produits de cessions immobilisations incorporelles	0	0
Produits de cessions immobilisations corporelles	0	45
Produits de cessions immobilisations financières	2 809	8 116
Divers	0	13
Reprises sur charges exceptionnelles	0	0
Reprise sur provisions		
Reprise sur provisions pour impôts		
TOTAL	3 179	8 879

NOTE 16

Incidence des dispositions fiscales dérogatoires (en K€)

	2024	2023
Résultat de l'exercice	488	523
Impôts sur les bénéfices	88	(248)
Résultat avant impôts	575	275
Provisions réglementées		
• Dotations		
• Reprises		
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS ET HORS ÉLÉMENTS DÉROGATOIRES	575	275

NOTE 17

Ventilation de l'impôt sur les sociétés (en K€)

2024	Avant impôts	Impôt société	Après impôts
Résultat courant	1 295	180	1 115
Crédits d'impôts		(1 734)	1 734
Résultat exceptionnel	(719)	(180)	(539)
Charges intégration fiscale		1 822	(1 822)
Participation des salariés			-
RÉSULTAT COMPTABLE THÉORIQUE	576	88	488
RÉSULTAT COMPTABLE RÉEL	576	88	488

NOTE 18

Situation fiscale latente (base d'imposition en K€)

Allègement et accroissement de la dette future d'impôts	2023	Régularisation à nouveau	Augmentations	Diminutions	Effet APA	2024
Charges non déductibles temporairement						
Congés payés non déductibles	9 504		8 832	8 261		10 075
Participation des salariés	0			0		-
Contribution Sociale de Solidarité	23 945		25 263	23 945		25 263
Effort construction	0			0		-
Provisions retraite	25 317		25 725	25 317		25 725
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés						
Ecart de conversion actif	0		117	0		117
Ecart de conversion passif	27		2	27		2
Total Base	58 792	0	59 939	57 549	0	61 182
TOTAL EFFET D'IMPÔT	14 698	0	14 985	14 387	0	15 295

NOTE 19**Eléments concernant les parties liées (en K€)**

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 20**Eléments concernant les entreprises liées (en K€)**

Le règlement de l'ANC n° 2016-07 du 04 novembre 2016 a supprimé l'obligation de présenter dans l'annexe le tableau concernant les entreprises liées dans les immobilisations financières, les créances et les dettes, les charges et les produits financiers du fait de la suppression de l'article R123-197 6e du Code de Commerce par le décret n° 2015-903 du 23 juillet 2015 et de la non reprise de ces dispositions dans le PCG.

NOTE 21**Engagements vis-à-vis de U TECH (en K€)**

Coopérative U, en qualité de membre de U TECH depuis le 11/12/2012 est solidairement responsable du passif de celui-ci.

Les engagements sont évalués sur la base du passif total du GIE à l'égard des tiers.

Au 31 décembre 2024, le passif de U TECH se décompose comme suit :

	Montant
Emprunts bancaires	87 739
Dettes financières diverses	2 606
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 201
Dettes fiscales et sociales	20 222
Dettes diverses	10 791
TOTAL	144 559

NOTE 22**Engagements donnés et reçus (en K€)**

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit et appellent les commentaires suivants :

Engagements donnés :

- les cautions, avals et garanties intègrent les capitaux restant dûs sur les divers contrats pour lesquels la Société s'est portée caution ou garante,
- les sûretés réelles sont valorisées en fonction du capital restant dû majoré, le cas échéant, des pénalités prévues aux contrats.

Engagements reçus :

- cautions reçues sur les divers prêts, créances et avances en compte courants accordés, valorisés pour leur montant brut.
- retours à meilleure fortune

	Engagements donnés	Engagements reçus
Achats de devises à terme		
Cautions, avals et garanties	136 731	14 537
TOTAL	136 731	14 537

NOTE 23

Honoraires des Commissaires aux comptes (en €)

Au 31 décembre 2024, le montant total des honoraires versés aux Commissaires aux Comptes et figurant dans le compte de résultat est de 451 400 euros se répartissant entre :

- Audit légal : Cabinet PWC pour 227 700 euros,
- Cabinet Deloitte pour 223 700 euros.

NOTE 24

Engagements en matière de crédit-bail (en K€)

Il n'y a pas d'engagements hors bilan à ce titre.

NOTE 25

Tableau des filiales et des participations directes (en K€)

Participations directes	Date de clôture	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue en %	Valeur comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis non encore remboursés		Chiffres d'affaires du dernier exercice clos	Résultat comptable du dernier exercice clos	
					Brut	Net	Brut			Net
Centrale										
SNC DORNINVEST	31/12/2024	1 355,24	27 182,98	99,98%	23 867,05	23 867,05	-	-	3,59	1 245,10
SA EXPAN U EST	31/12/2024	34 199,49	4 275,92	49,00%	17 807,71	17 807,71	-	-	1,64	1 110,45
SIPANOR	31/12/2024	40,00	3 148,58	100,00%	5 225,72	5 225,72	-	-	459,01	268,85
SA EXPAN U NORD OUEST	31/12/2024	22 652,64	2 610,50	49,00%	11 783,84	11 783,84	-	-	93,69	780,72
SA EXPAN U OUEST	31/12/2024	91 319,87	5 019,42	44,51%	40 849,35	40 849,35	-	-	-	3 025,88
SA UEP	31/12/2024	12 000,00	366,17	100,00%	12 000,00	12 000,00	-	-	65 721,12	1,90
U CENTRALE EXPORT	31/12/2024	747,36	269,84	56,97%	330,44	330,44	-	-	416,20	-26,64
U PROXIMITE FRANCE (Coop Mistral)	31/12/2023	22 168,42	33 568,10	4,51%	1 000,40	1 000,40	-	-	571 600,85	7 507,19
CENTRALE ENVERGURE	31/12/2022	50,00	851,00	50,00%	25,00	25,00	-	-	4 602,53	150,60
EURL PORTIM SUD	31/12/2024	7,50	-1 586,05	100,00%	431,81	431,81	-	-	837,01	-189,75
SAS PORTEX	31/12/2024	500,00	-49 485,91	90,00%	20,73	-	-	-	-	-4 372,41
SA EXPAN U SUD	31/12/2024	47 405,90	-7 630,95	49,00%	22 310,92	19 352,90	-	-	-	1 330,78
SCI ATLASIMMO	31/12/2024	10,00	37,18	99,99%	10,00	10,00	-	-	832,30	56,64
U TECH	31/12/2024	5 214,00	-	19,23%	1 002,80	1 002,80	-	-	154 761,64	-
SA U LOGISTIQUE	31/12/2024	152 850,00	25 193,44	100,00%	313 529,25	313 529,25	-	-	918 976,82	-374,71
INFO U	31/12/2024	37,04	897,36	99,89%	37,00	37,00	-	-	63 664,47	22,08
SOUS TOTAL CENTRALE					450 232,00	447 253,25	0,00	0,00		
Exploitation						0,01				
LES COOP NORMANDIE	31/12/2024	15 567,75	-9 107,71	0,00%	0,01	0,01	-	-	28 735,96	-7 497,33
SOUS TOTAL EXPLOITATION					0,01	0,01	0,00	0,00		
Immobilière (terrain + Bâtiment)										
SAS - LGQIM	31/12/2024	5,00	-3 854,89	100,00%	1 625,80	-	-	-	3 777,22	262,81
SOUS TOTAL IMMOBILIÈRE					1 625,80	0,00	0,00	0,00		
Loueur de Fonds										
SAS - ABDIS	31/12/2024	2,00	-2 329,83	100,00%	7 103,79	-	-	-	2 192,61	753,36
SAS - ABDM	31/12/2024	2,00	4 653,28	100,00%	2 838,71	2162,71	-	-	3 652,28	221,86
SAS - LGQDIS	31/12/2024	2,00	-7 734,94	100,00%	2 383,31	-	-	-	5 118,01	-450,01
SOUS TOTAL LOUEUR DE FONDS					12 325,81	2 162,71	0,00	0,00		
Autres										
P.S MGGU					45,25	45,25	-	-	-	-
SINERGY					50	50	-	-	-	-
COOPERATIVE U REUNION					0,15	0,15	-	-	-	-
DIVERS (ECO FOLIO, GENDI, ECO TLC, ECO DDS, SREP)					23,72	23,72	-	-	-	-
SOUS TOTAL AUTRES					119,12	119,12	0,00	0,00		
TOTAL GÉNÉRAL					464 302,74	449 535,09	0,00	0,00		